

# ENTITES TERRITORIALES DECENTRALISEES ET GOUVERNANCE DES RESSOURCES FONCIERES : L'EXEMPLE DE L'OR DANS LA PREFECTURE DE KOUROUSSA, REPUBLIQUE DE GUINEE

**Mamoudou CONDE**

*Université de N'Zérékoré, République de Guinée.*

*condemamoudou1984@gmail.com*

## Résumé

*La République de Guinée en général et la Haute Guinée en particulier (région naturelle dont relève la préfecture de Kouroussa), est un pays très riche en or. Les orientations économiques des politiques de développement ont contribué à mettre les ressources aurifères au cœur d'une ferveur considérable. Il en résulte des enjeux socio-économiques et politiques à l'œuvre dans la transformation des territoires au plan national et local. Du coup, la question de l'exploitation de l'or, quelle que soit sa forme, présente un intérêt scientifique évident pour les sociologues.*

*C'est pourquoi, la présente recherche vise les objectifs suivants : connaître l'importance et la nature des pratiques d'exploitation de l'or ; connaître les modalités de la gouvernance des ressources foncières aurifères ; faire une analyse de la traduction spatiale du développement lié à la gouvernance en place. Leur atteinte a nécessité l'observation d'une démarche méthodologique. Celle-ci a été fondée sur l'exploitation de la documentation et les enquêtes de terrain. Fondamentalement les résultats ont permis de comprendre qu'à partir de l'orpaillage traditionnel dont ils assurent la gouvernance, les populations de la préfecture de Kouroussa ont remodelé leur espace en deux types distincts de territoires. Le premier est socialement et économiquement développé. Il s'oppose au deuxième très arriéré sur les mêmes plans.*

**Mots-clés :** Orpaillage ; Développement économique ; Développement social ; Villages sites d'orpaillage ; Villages non sites d'orpaillage ; Préfecture de Kouroussa.

## Abstract

*The Republic of Guinea in general and High Guinea in particular (natural region which the prefecture of Kouroussa) is a country, is a country very rich in gold. The economic guidelines of development policies have contributed to putting gold resources at the heart of a considerable fervour. This results in socio-economic and political issues at work in the transformation of territories at the national and local level. Suddenly, the question of the exploitation of gold, whatever its form, has an obvious scientific interest in sociologists.*

*This is why, this research targets the following objectives : knowing the importance and nature of gold exploitation practices ; knowing the modalities of the governance of gold land resources; analyzing the spatial translation of development linked to the governance in place. Their involvement required the observation of a methodological approach. This was based on the exploitation of documentation and field surveys. Basically the results made it possible to understand that from the traditional gold mining of which they ensure governance, the populations of Kouroussa prefecture have reshaped their space into two distinct*

*types of territories. The first is socially and economically developed. It opposes the second very backwards on the same plans.*

**Keywords:** *gold mining; Economic development; Social development; Villages goldsmith sites ; Villages non -gold mining sites ; Kouroussa prefecture.*

## **Introduction**

La République de Guinée figure dans le peloton des pays africains riches en ressources naturelles en général et spécifiquement en or. Elle produit annuellement 8 à 10 tonnes d'or. Les réserves potentielles sont estimées à 700 tonnes. Le potentiel global est estimé à plus de 10 000 tonnes d'or selon le Ministère des Mines et de la Géologie. La partie Nord-Est abrite un important gisement aurifère. Les préfectures les plus prospectives sont : Siguiri, Dinguiraye, Kouroussa et Mandiana.

Elle est animée par deux secteurs. Le premier est industriel. Les mines qui y relèvent sont nombreuses. Leur multiplicité s'explique par le fait que depuis la fin des années 1990, les institutions financières internationales promeuvent l'initiative privée comme moteur du développement socio-économique (Thune, 2011). Le second, très ancien, est artisanal. C'est dans son cadre que les mines d'or étaient, d'après El-Bakri (XI<sup>e</sup> siècle) et Al-Idrisi (XII<sup>e</sup> siècle), sous le monopole du roi du Ghana (Panella, 2007). Ce secteur artisanal, pour des questions de sa typologie, a fait l'objet de débats. D'une façon générale, des critères sont toujours évoqués dans les tentatives de définition (Keita, 2001). En intégrant les différents critères de classification et le caractère traditionnel de l'exploitation minière à petite échelle, le code minier de la Guinée de 2011 et ses amendements de 2013 s'appuie sur les considérations de simplicité des équipements utilisés et des technologies mises en oeuvre d'une part, la faiblesse des investissements nécessaires à l'opération ainsi que la non indispensable grande qualification des travailleurs miniers, d'autre part. Sur cette base, les dispositions du code minier identifient deux grands types d'activités dans le concept de l'exploitation minière à petite échelle et les définissent comme suit : la petite mine et l'exploitation traditionnelle. Le dernier type, objet du présent article, s'adresse à toute activité qui consiste à récupérer, par des procédés artisanaux, des substances précieuses en l'occurrence l'or et le diamant. Cette activité reste organisée par la communauté villageoise. Quant au second il porte sur toute activité d'orpaillage mieux structurée que l'orpaillage traditionnel et qui fait appel à l'usage de certaines machines.

A l'échelle spécifique de la Préfecture de Kouroussa des sites d'exploitation de l'or sont ouverts et fonctionnels dans plusieurs villages. Ces espaces avec l'autorisation de la Direction Préfectorale des Mines et Géologie de Kouroussa, font l'objet de découpage par les villages propriétaires du domaine. Aborder la gouvernance des ressources aurifères revient à inscrire la présente recherche dans la thématique de la gouvernance locale des ressources foncières.

A la lumière des différentes réalités, ci-dessus brossées, certains faits majeurs caractérisent les entités territoriales décentralisées de la Préfecture de Kouroussa. Il s'agit de l'existence des pratiques d'exploitation de l'or et l'existence de différentes instances de gouvernance (coutumière et moderne). Ce contexte fait naître des interrogations. Elles sont relatives à la nature et à l'importance des pratiques d'exploitation ; à la forme de la gouvernance et au développement socioéconomique y inhérent. C'est pourquoi il est important dans le cadre de cette recherche de définir quelques concepts clés.

## **1. Définition Conceptuelle**

### ***1.1. Entités Territoriales décentralisées***

Les Entités Territoriales décentralisées sont des collectivités territoriales avec leurs services, dotés de la personnalité juridique morales et économiques. Les entités territoriales décentralisées correspondent à des groupements humains, géographiquement localisés sur une portion déterminée du territoire national, auquel l'Etat a conféré la personnalité juridique et le pouvoir de s'administrer par des autorités élues démocratiquement. Cette personnalité juridique confère aux ETD, leur autonomie sur le plan organique, juridique et financier. La ville, la commune, le secteur et la chefferie sont des entités territoriales décentralisées dotées de la personnalité juridique. Elles jouissent de la libre administration et de l'autonomie de gestion de leurs ressources humaines, économiques, financières et techniques.

### ***1.2. Gouvernance des Ressources Foncières***

La gouvernance des ressources foncières constitue une voie d'accès aux ressources naturelles et permet de contrôler leur gestion par les sociétés.

Elle s'attache également à concilier les priorités et les intérêts des différents groupes en compétition pour l'exploitation de ces ressources.

### **1.3. Gouvernance Locale :**

La gouvernance locale vise à transférer le pouvoir aux populations locales en vue de réaliser un développement économique et politique qui soit mené par les populations elles-mêmes et qui met l'accent sur la réduction de la pauvreté (Bonfigiali, 2003 cité par Iram, 2008).

## **2. Matériel et Méthodes**

### **Carte N°1 : Préfecture de Kouroussa**

Terme fédérateur, la Préfecture de Kouroussa est une entité spatiale bien individualisée par la langue Maninka située dans la région Administrative de Kankan (Haute Guinée). Elle est distante de 580 km de Conakry la capitale avec une superficie de 16 850 Km<sup>2</sup>. Il fait l'objet de découpage entre une Commune urbaine et quatorze (14) Sous-Préfectures ou Communes Rurales : Kouroussa – Centre (Chef-lieu de Préfecture) ; Babila ; Balato ; Banfélé ; Baro ; Cisséla ; Douako ; Doura ; Kiniéro ; KomolaKoura ; Koumana ; Sanguiana ; Kouroukoro ; Kansereah et Fadou-Saba. En 2022, le nombre d'habitants de la préfecture a été estimé à 338 892, selon une Projections des indicateurs démographiques 2014-2040 officielle du recensement de 2014 qui en avait dénombré 268 630 avec une densité de 23hab/km<sup>2</sup>. Elle est potentiellement riche en ressources naturelles notamment l'or, ce qui fait d'elle la convoitise de nombreuses sociétés minières avec environ dix (10) six d'orpaillages.

## **3. Méthodes et outils**

La méthodologie observée comporte certains points. Le premier est la collecte des informations. Sa conduite s'est faite en deux temps : ***L'exploitation de la documentation*** a conduit à recourir à certains documents. Ils se rapportent à diverses thématiques. ***Les enquêtes de terrain*** ont nécessité l'administration de questionnaire. A cet effet, un échantillonnage a été fait à deux niveaux. Les villages ont fait l'objet de choix en deux temps. Dans le premier temps les nécessités d'atteinte du

premier et deuxième objectif ont conduit à considérer les villages sites d'orpaillage. La Préfecture de Kouroussa compte environ 10 sites d'orpaillage. Ils ont été répartis en trois catégories. Ce sont les anciens sites (âge  $\geq 10$  ans) ; les sites récents (âge  $< 10$  ans et  $\geq 5$  ans) ; les sites très récents (âge  $< 5$  ans). Pour la présente recherche 6 villages sites d'orpaillage ont été retenus soit environ le 1/3 des 10. Ainsi, deux villages ont été tirés au hasard par catégorie de sites.

Dans le deuxième temps les deux catégories de villages (site ou non site d'orpaillage) ont été considérées en rapport avec le troisième objectif. A cet effet, six (06) villages sites d'orpaillage et quatre (04) villages non sites d'orpaillage ont été aléatoirement retenus. Faisant un total de 10 villages, ils ont été tirés au hasard.

Les cibles d'enquête forment deux groupes : les autorités sont représentées par les maires et les chefs de villages. Les villages tirés et sites des enquêtes relèvent des communes urbaines de Kouroussa Centre et de Babila. Ils sont également dirigés chacun par un chef de village. Ainsi, les maires et 6 chefs de villages ont été retenus.

- Les populations sont responsables de la pratique d'extraction de l'or. Cette dernière s'inscrit dans un jeu d'acteurs collectifs. Les enquêtes individuelles n'ont pas été jugées pertinentes. Aussi, des échanges ont-ils eu lieu sous les hangars construits sur les sites et en présence de plusieurs orpailleurs. Sans véritablement remplir les normes de nombre de personnes (30 au moins), le travail s'est effectué quasiment en focus groupe. En fonction des villages les questions ont été posées à ceux qui ont été disponibles. Au total six focus groupes ont été faits. Contrairement à la première modalité de focus groupe, des enquêtes individuelles ont été faites auprès des populations relativement aux préoccupations de développement. Lesdites enquêtes ont concerné un échantillon aléatoire de cent (50) personnes environ en raison de quarante (20) dans les villages non sites d'orpaillage et soixante (60) dans les villages sites d'orpaillage. Le deuxième point méthodologique renvoie au traitement des informations. Celles collectées ont été automatiquement traitées au moyen des logiciels EXCEL et SPSS.

4. Résultats et Discussion

4.1. La Préfecture de Kouroussa et la Pratique de l'exploitation des Ressources Aurifères

S'intéresser à la pratique d'une activité dans un espace conduit à aborder divers éléments. Ils ne relèvent pas d'un standard. C'est justement des résultantes des objectifs de chaque recherche. Aussi, deux éléments importants dans le cadre de la présente recherche.

4.1.1. La situation des équipements utilisés aux fins de typologie de l'activité d'exploitation de l'or

Conformément aux indications du code minier guinéen les équipements constituent des éléments fondamentaux de détermination de la nature de l'activité d'exploitation aurifère. La situation de ceux détenus et utilisés par les exploitants est donnée dans le Tableau n°1, ci-dessous.

Tableau N°1. Matériels utilisés pour l'exploitation de l'or

| Villages d'enquête | Arsenal de matériels en usage par les exploitants        |                                                          |
|--------------------|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
|                    | Pour le creusage                                         | Pour la montée de la terre                               |
|                    | Burins, pioches, houes                                   | Puisette, Corde                                          |
|                    | Proportion d'enquêtés en % se reconnaissant utilisateurs | Proportion d'enquêtés en % se reconnaissant utilisateurs |
| Commune urbaine    | 100                                                      | 100                                                      |
| Babila             | 100                                                      | 100                                                      |
| Sanguiana          | 100                                                      | 100                                                      |
| Koumana            | 100                                                      | 100                                                      |
| Baro               | 100                                                      | 100                                                      |
| Banfèlè            | 100                                                      | 100                                                      |

Source : Enquête de terrain, 2024

L'état des matériels révélé par le Tableau n°1 atteste le caractère d'orpaillage traditionnel de l'activité d'exploitation minière pratiquée par les populations dans la Préfecture de Kouroussa. Au moyen desdits matériels, les orpailleurs ont ouvert plusieurs sites dans le paysage de

différents villages. Les puits qui y sont réalisés présentent des différences les uns avec les autres.

- « Woyo » : c'est une sorte de puits creusé sur une très grande profondeur. Il peut atteindre les 60 m. Les orpailleurs le réalisent en faisant office de véritables ingénieurs. Leur ingénierie s'adresse à trois caractéristiques du puits. La première est la réalisation de véritables marches d'escalier facilitant les descentes et les remontées. A cet effet, le woyo ne garde pas la forme verticale des puits ordinaires. La deuxième est la prévision et la réalisation de poteaux de soutien du puits. La troisième porte sur le renforcement des poteaux par l'introduction des étais dans le puits.

- « Narakambo » : c'est une sorte de puits creusé sur une profondeur de 5 m au maximum. Il est aussi appelé "Nara". Cette appellation très courante est celle adoptée pour la présente recherche.

- « Zambougou » : c'est une sorte de puits non profond. Pour estimer sa profondeur les orpailleurs font référence à des mesures pratiques. Il s'agit de leur genou ou de leur hanche. Ainsi, ils s'expriment en disant que tel Zambougou fait une hanche et tel autre fait un genou.

-Pi : il est très rare. Ce type de site est creusé sous forme de bassin d'eau sur les anciens sites ou déjà exploités. Si les puits sont, par leur appellation et leur profondeur, différents les uns des autres, il est important de signaler l'existence de leur rapprochement à travers certains points communs, voir le Tableau n°2, ci-dessous.

**Tableau N°2. Nominations et conditions d'exploitation des puits sur les sites d'orpillage dans la Préfecture de Kouroussa**

| Villages d'enquête | Appellation des puits sur les sites                               | Conditions d'accès                                                          | Exploitant de l'or                                              |
|--------------------|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
|                    | Woyo, Nara, Zambougou                                             | Payantes pour Tous                                                          | Aucune distinction entre autochtone et allochtone               |
|                    | Proportion en % des exploitants se reconnaissant utilisateurs des | Proportion des exploitants en % ayant accédé aux puits par voie de paiement | Proportion des exploitants en % n'avoir constaté une différence |

|                 | appellations |     | de traitement en<br>fonction<br>des origines |
|-----------------|--------------|-----|----------------------------------------------|
| Commune urbaine | 100          | 100 | 100                                          |
| Babila          | 100          | 100 | 100                                          |
| Sanguiana       | 100          | 100 | 100                                          |
| Koumana         | 100          | 100 | 100                                          |
| Baro            | 100          | 100 | 100                                          |
| Banfèlè         | 100          | 100 | 100                                          |

Source : Enquête de terrain, 2024

La lecture du tableau permet de retenir un fait très intéressant. Fondamentalement les puits ne singularisent aucun village. Ils sont donc facteur d'uniformisation des villages sites d'orpaillage. Relativement au point de vue d'un économiste le caractère payant de l'accès constitue un fait majeur à retenir, la rente foncière. Ladite rente a, en milieu rural, des retombées bien connues depuis très longtemps. Les fondements mêmes d'une société locale sont remis en cause Jollivet (1978, p.7). Ne constituant pas l'objet de la présente recherche, l'effet de la rente foncière sur le fondement du système économique des populations de la Préfecture de Kouroussa est très intéressant à aborder à l'avenir.





Du point de vue géographique la distribution des sites d’orpillage est créatrice de réels contrastes spatiaux. Globalement un nord vide s’oppose à un sud pourvu en sites. En changeant d’échelle pour s’intéresser de très près au sud pourvu, des différences notoires apparaissent également. Dans un premier temps, à l’absence totale de site dans certaines communes du sud est opposable leur présence dans d’autres. Dans un second temps, les communes pourvues de sites n’échappent pas à une hiérarchie fondée sur la différence des nombres de sites. Les différentes situations de contrastes constatés sont, à l’échelle globale comme à l’échelle du sud pris singulièrement, des indices pertinents porteurs de multiples enjeux. Ils relèvent du champ des géographes tout comme des économistes. Ce sont les questions de type de relation entre localités pourvues et celles dépourvues de sites, les formes de mutations spatiales et socio-économiques. Très intéressantes elles sont abordées dans les articulations suivantes de la présente recherche.

*-l’adhésion des populations* est l’élément pertinent de compréhension du poids d’une activité dans le système économique de toute localité. Qu’en-est-il pour l’orpillage dans la Préfecture de Kouroussa ? Le Tableau n°3, ci-dessous, donne des orientations.

**Tableau N°3. Les catégories de villages et la participation des populations à la pratique de l’activité d’orpillage**

| Nombre de membres de la famille de sexe masculin pratiquant l'orpillage | Nombre de famille se déclarant dans le cas par type de village |                 |                          |                 | Nombre de Membres de la famille de sexe féminin pratiquant l'orpillage | Nombre de famille se déclarant dans le cas par type de village |                 |                          |                 |
|-------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-----------------|--------------------------|-----------------|------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-----------------|--------------------------|-----------------|
|                                                                         | Village non site d'orpillage                                   | Proportion en % | Village site d'orpillage | Proportion en % |                                                                        | Village non site d'orpillage                                   | Proportion en % | Village site d'orpillage | Proportion en % |
| 0                                                                       | 15                                                             | 88              | 23                       | 28              | 0                                                                      | 17                                                             | 100             | 39                       | 48              |
| 1                                                                       | 1                                                              | 6               | 14                       | 17              | 1                                                                      | 0                                                              | 0               | 12                       | 15              |
| 2                                                                       | 0                                                              | 0               | 14                       | 17              | 2                                                                      | 0                                                              | 0               | 3                        | 4               |
| 3                                                                       | 1                                                              | 6               | 10                       | 12              | 3                                                                      | 0                                                              | 0               | 7                        | 9               |
| 4                                                                       | 0                                                              | 0               | 12                       | 15              | 4                                                                      | 0                                                              | 0               | 9                        | 11              |
| 5                                                                       | 0                                                              | 0               | 4                        | 5               | 5                                                                      | 0                                                              | 0               | 3                        | 4               |
| 6                                                                       | 0                                                              | 0               | 3                        | 4               | 6                                                                      | 0                                                              | 0               | 3                        | 4               |
| 7                                                                       | 0                                                              | 0               | 0                        | 0               | 7                                                                      | 0                                                              | 0               | 2                        | 2               |

|       |    |     |    |     |       |    |     |    |     |
|-------|----|-----|----|-----|-------|----|-----|----|-----|
| 8     | 0  | 0   | 2  | 2   | 8     | 0  | 0   | 3  | 4   |
| Total | 17 | 100 | 82 | 100 | Total | 17 | 100 | 81 | 100 |

Source : Enquêtes de terrain, 2024

Le Tableau n°3 révèle des informations très intéressantes lisibles à différents niveaux. Le premier se rapporte à l'échelle globale de l'espace de la Préfecture. Il ressort la généralisation de l'implication des populations dans la pratique de l'activité. D'une part, il prévaut une très forte participation des populations dans les villages/zones sites. A leur niveau au moins 52% des familles sont concernées. D'autre part, 12% des familles des villages non sites ont un membre de leur famille dans l'orpaillage. Cela met la lumière sur l'existence de relation entre les villages sites et ceux non sites. S'inscrivant dans le registre du phénomène des migrations de travail ladite relation présente divers enjeux. Ces lieux de « ruée vers l'or » sont caractérisés par un afflux important d'orpailleurs étrangers dont les règles et principes s'avèrent souvent incompatibles avec ceux des populations locales, engendrant une situation de pluralisme normatif. Au départ, tous ces sites ont connu une période d'appropriation, parfois violente, des ressources et de fortes tensions au sein des groupes migrants (Grätz, 2004, p. 140).

Le second niveau de lecture est l'opposition entre les formes de participation des deux catégories de villages. A l'échelle des villages sites, la pratique de l'orpaillage ne tient nullement compte du sexe. Les familles font participer leurs membres de sexe masculin comme ceux de sexe féminin. Cela n'est pas le cas des villages non sites. A leur niveau les familles excluent de la participation à l'orpaillage leur membre de sexe féminin. A la lumière des développements faits, sur les deux éléments de l'ancrage retenus, il apparaît que l'orpaillage fait figure d'activité très importante dans le système économique des populations de la Préfecture de Kouroussa.

#### ***4.2. De l'individu à la Communauté, une véritable main mise des populations sur les ressources aurifères***

La main mise sur une ressource est le contrôle de l'accès, de l'exploitation et la gestion de ladite ressource. En tant que telle, la main mise implique la notion de statut de la ressource déterminé par le régime foncier. Il n'est pas à comprendre exclusivement comme un ensemble de règles et de procédures de prise de décision explicites (régime légal), mais également

la traduction explicite ou implicite de principes et de normes précis (Saël Gagné-Ouellet, 2013). En la matière, il prévaut en Guinée un pluralisme juridique dans le cadre des activités minières (Belem, 2010 cité par Gagne-Ouellet). Ledit pluralisme est décrié par les chercheurs en général et les sociologues en particulier. En effet, les conventions d'établissement qui définissent les modalités d'exploitation, sont négociées entre le Gouvernement et les Sociétés minières sans la participation des communautés locales (Keita et al., 2008).

Dans le paysage minier de la Préfecture où on remarque la présence des sociétés minières. En rapport avec de tel contexte la main mise doit s'analyser à travers les rôles clés. Le Tableau N°4, ci-dessous, donne la situation des différents acteurs et leurs rôles.

**Tableau N°4. Acteurs et leurs rôles**

| Sites d'enquête | Rôle du villageois reconnu propriétaire de terre | Rôle chef du Village                             | Rôle du "ton" Villageois                         | Rôle Maire/Autorité                              |
|-----------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
|                 | Autorisation                                     | Information des tons                             | Sécurité et recouvrement des taxes               | Sensibilisation                                  |
|                 | Proportion en % d'enquêtés reconnaissant le rôle | Proportion en % d'enquêtés reconnaissant le rôle | Proportion en % d'enquêtés reconnaissant le rôle | Proportion en % d'enquêtés reconnaissant le rôle |
| Commune urbaine | 100                                              | 100                                              | 100                                              | 100                                              |
| Babila          | 100                                              | 100                                              | 100                                              | 100                                              |
| Sanguiana       | 100                                              | 100                                              | 100                                              | 100                                              |
| Koumana         | 100                                              | 100                                              | 100                                              | 100                                              |
| Baro            | 100                                              | 100                                              | 100                                              | 100                                              |
| Banfèlè         | 100                                              | 100                                              | 100                                              | 100                                              |

Source : Enquêtes de terrain, 2024

Comme l'indique le tableau, le propriétaire terrien est le maître du jeu. En amont il autorise le chef de village à déclencher l'opération d'exploitation. Ce dernier fait une implication de la communauté à travers les tons (groupement). En effet, les tons se composent d'un "tomboloma" (membre du groupement) et d'un "dozo" (chasseur) qui

sont les deux représentants mandatés par chacun des villages frontaliers au village siège du site. Corrélativement à leur activité et à leur statut les fonds engendrés par les attributions de puits sont répartis en deux : une première part pour le propriétaire ; une deuxième part revenant au chef de village et aux tons.

La mairie, maintenue dans un rôle quelconque de sensibilisation, participe très peu. Or, la mairie, suivant les textes de la décentralisation, a un autre rôle. Elle doit procéder à la délimitation de l'espace à exploiter. A ce titre et sur la base de tarif standard fixé par autorités locales coutumières, chaque puits exploité doit lui rapporter 10.000 GNF. Ne le faisant pas, la tenue des premiers rôles par les communautés villageoises à travers leurs représentants est significative de leur main mise sur leur ressource. Elle correspond à une réelle opérationnalisation de forme galvaudée de la politique de la décentralisation. Son origine remonte aux premières heures du renouveau démocratique. En effet, l'avènement de la 2<sup>ème</sup> République fut à son tour porteur d'un nouveau message relatif à la décentralisation et à la participation. La dérive anarchique que cela engendra, et qui affaiblit considérablement les fondements de l'Etat, amena celui-ci à restaurer péniblement son autorité sérieusement entamée B. Kassibo (2006, p 8). Néanmoins, la main mise des populations sur leur ressource soulève des questionnements de fond. Ils sont relatifs à deux préoccupations majeures. Il s'agit du statut des ressources naturelles dans un espace préfectoral ; des modalités d'exploitation des ressources dans le sens de l'intérêt du développement global de la préfecture.

En ne percevant pas les préoccupations susmentionnées, les autorités préfectorales se livrent à deux types de clientélismes. Le premier est électoraliste. A cet effet, pour garder les électeurs et de pouvoir se maintenir longtemps aux affaires, les autorités se tiennent dans le mutisme et laissent les populations disposer des ressources comme bon leur semble. Le deuxième est financier. En effet, à chaque opération d'attribution des puits aux exploitants, un certain nombre de puits sont donnés aux responsables communaux et préfectoraux. Il en résulte, avec diverses traductions, une véritable fragilisation de l'autorité des responsables du développement communal. La difficulté fondamentale est liée à la crise de collaboration. Consécutivement les responsables au niveau des mairies et de la Préfecture se trouvent dans l'impossibilité d'asseoir leur autorité. Cela en dépit de leur statut d'autorité compétente

officiellement investie. Le tableau de la gouvernance des autorités coutumières, abordée supra, soulève une interrogation essentielle. Quel développement procure-t-elle aux populations ?

**4.2.1. Les retombées de la Gouvernance de l’orpaillage pour les populations**

Elles s’adressent aux conséquences qui peuvent être très multiples et diverses. Dans le cadre de la présente recherche l’intérêt porte exclusivement sur certains aspects que sont le développement économique et celui social.

**4.2.1.1. Les capacités de mobilisation des moyens de production agricole, éléments traducteurs des potentialités d’investissements économiques des producteurs**

Elles sont des éléments pertinents suffisamment expressifs des niveaux de pouvoir d’achat des populations dans les différentes catégories de villages de la Préfecture de Kouroussa.

**Tableau N°5. Les investissements dans la production agricole pendant la campagne de 2024**

| Equipements<br>de labour<br>utilisés | Situation des champs par type de labour<br>dans les catégories de villages |                        |                            |                            | Type de<br>semence<br>utilisé | Etat des champs selon les semences par catégorie<br>de villages |                    |                        |                    |
|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|------------------------|----------------------------|----------------------------|-------------------------------|-----------------------------------------------------------------|--------------------|------------------------|--------------------|
|                                      | Non site<br>d'orpaillage                                                   |                        | Site d'orpaillage          |                            |                               | Non site<br>d'orpaillage                                        |                    | Site d'orpaillage      |                    |
|                                      | Nom<br>bre de<br>Champs                                                    | Proport<br>ion<br>en % | Nomb<br>re<br>de<br>champs | Propo<br>r<br>tion<br>en % |                               | Nom<br>bre de<br>Champs                                         | Proportion<br>en % | Nombre<br>de<br>Champs | Proportion<br>en % |
| Charrue                              | 68                                                                         | 79                     | 156                        | 76                         | Améliorée                     | 9                                                               | 10                 | 79                     | 40                 |
| Tracteur                             | 18                                                                         | 21                     | 50                         | 24                         | Traditionnelle                | 80                                                              | 90                 | 121                    | 60                 |
| Total                                | 86                                                                         | 100                    | 206                        | 100                        | Total                         | 89                                                              | 100                | 200                    | 100                |

Source : Enquête de terrain, 2024

## Situation d'utilisation de l'engrais par les populations dans les catégories de villages

| Effect if sondé | Non site d'orpaillage   |                |                       |                                        | Effect if sondé | Site d'orpaillage       |                |                       |                                       |
|-----------------|-------------------------|----------------|-----------------------|----------------------------------------|-----------------|-------------------------|----------------|-----------------------|---------------------------------------|
|                 | Sac de 50 kg            |                |                       |                                        |                 | Sac de 50 kg            |                |                       |                                       |
|                 | Nomb re utilisé déclaré | Prix unitair e | Montant total investi | Montan t moyen sensé investi par sondé |                 | Nomb re utilisé déclaré | Prix unitair e | Montant total investi | Montant moyen sensé investi par sondé |
| 27              | 636                     | 300.0 00       | 190.800.0 00          | 7.066.6 66                             | 72              | 2600                    | 300.0 00       | 7.800.000.0 00        | 10.833.3 33                           |

Source : Enquête de terrain, 2024

## Utilisation des herbicides dans les catégories de villages

| Effec<br>tif<br>sondé | Non site d'orpaillage                |                      |                             |                                                   | Effec<br>tif<br>sondé | Site d'orpaillage                    |                      |                             |                                                   |
|-----------------------|--------------------------------------|----------------------|-----------------------------|---------------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|----------------------|-----------------------------|---------------------------------------------------|
|                       | Sac de 50 kg                         |                      |                             |                                                   |                       | Sac de 50 kg                         |                      |                             |                                                   |
|                       | Nomb<br>re<br>utilisé<br>déclar<br>é | Prix<br>unitai<br>re | Montant<br>total<br>investi | Montant<br>moyen<br>sensé<br>investi<br>par sondé |                       | Nomb<br>re<br>utilisé<br>déclar<br>é | Prix<br>unitai<br>re | Montant<br>total<br>investi | Montant<br>moyen<br>sensé<br>investi<br>par sondé |
| 26                    | 501                                  | 20.00<br>0           | 10.020.0<br>00              | 385.384.6<br>15                                   | 70                    | 2416                                 | 20.00<br>0           | 48.320.0<br>00              | 690.285.7<br>14                                   |

Source : Enquête de terrain, 2024

Le Tableau N°5 conduit à quelques intéressantes constatations. Elles sont relatives à l'exceptionnel premier rang des villages non sites d'orpaillage dans l'usage de la charrue d'une part, d'autre part celui de

meneur des villages sites d'orpaillage dans l'usage des autres moyens de production.

Certes amplificatrice des capacités de mise en valeur des terres à travers la force animale, l'important usage de la charrue n'est plus un atout. En effet, l'analyse de la pluviométrie mensuelle fait apparaître une répartition aléatoire de la pluviosité en début de la saison des pluies (DNM) (2007, p.25). Ce contexte climatique est responsable d'une tendance d'établissement de forte corrélation entre réussite des cultures et labour à partir des premières pluies. L'arrivée desdites premières pluies coïncidant avec la période d'indisponibilité des bœufs de labour, la politique étatique est l'encouragement de l'usage des tracteurs. Dans le même registre de solutions aux problèmes de l'agriculture, la Direction Nationale de la Météorologie (DNM), chargée de piloter le Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques PANA, préconise le développement des variétés améliorées et adaptées des principales cultures céréalières à la sécheresse.

La situation des modalités, usage assez important des tracteurs et très important des semences améliorées, est un critère suffisant attestant le développement de l'activité de production agricole des villages sites d'orpaillage. Elle est techniquement en phase avec les exigences climatiques du milieu. En plus des dispositions de gestion des contraintes climatiques, les producteurs entretiennent des stratégies de réalisation des grandes productions à travers l'usage important des engrais et herbicides. La faible observation des mêmes conditions par les producteurs des villages non sites d'orpaillage s'explique par leur manque de moyen et leur faible capacité d'endettement. En effet, ils ont le coton dans leur système de production. Par le biais de cette culture ils bénéficient des intrants sous forme de crédit agricole. A l'opposé, suivant les résultats de nos enquêtes il ressort qu'à l'échelle des villages sites les familles reçoivent, de manière permanente, les appuis financiers de leurs membres impliqués dans l'orpaillage. En plus des crédits agricoles les familles ont des ressources financières additionnelles. Du coup, les villages sites d'orpaillage se constituent en véritable zone de production agricole de la Préfecture de Kouroussa.



**4.2.1.2. Le niveau d'accès des populations à certaines commodités de la vie courante, fait traducteur de développement social dans les catégories de villages**

**Tableau N°6 : Situation des catégories de villages dans la satisfaction des besoins de la vie courante**

| Source de l'eau domestique | Accès à l'eau consommée par les familles dans les catégories de villages |                                |                                      |                         |                                |                                      |
|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|-------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|
|                            | Non site d'orpaillage                                                    |                                |                                      | Site d'orpaillage       |                                |                                      |
|                            | Effectif famille sondée                                                  | Nombre de famille utilisatrice | Proportion famille utilisatrice en % | Effectif famille sondée | Nombre de famille utilisatrice | Proportion famille utilisatrice en % |
| Pompe motricité humaine    | 27                                                                       | 17                             | 63                                   | 72                      | 56                             | 78                                   |
| Puits à grand diamètre     |                                                                          | 3                              | 11                                   |                         | 9                              | 13                                   |
| Puits traditionnels        |                                                                          | 7                              | 26                                   |                         | 6                              | 8                                    |
| Robinet personnel          |                                                                          | 0                              | 0                                    |                         | 1                              | 1                                    |
| <b>Total</b>               |                                                                          | <b>27</b>                      | <b>100</b>                           |                         | <b>72</b>                      | <b>100</b>                           |

| Les différents éléments relatifs aux besoins | Les réalités d'équipement et d'alimentation des populations dans la vie courante dans les catégories de villages |                             |                                  |                         |                             |                                  |
|----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|----------------------------------|-------------------------|-----------------------------|----------------------------------|
|                                              | Non site d'orpaillage                                                                                            |                             |                                  | Site d'orpaillage       |                             |                                  |
|                                              | Effectif famille sondée                                                                                          | Nombre de famille concernée | Nombre de famille concernée en % | Effectif famille sondée | Nombre de famille concernée | Nombre de famille concernée en % |
| <b>Déplacement</b>                           |                                                                                                                  |                             |                                  |                         |                             |                                  |
| Moto personnelle                             | 27                                                                                                               | 22                          | 81                               | 72                      | 70                          | 97                               |
| Vélo personnelle                             |                                                                                                                  | 5                           | 19                               |                         | 2                           | 3                                |
| <b>Eclairage de maison</b>                   |                                                                                                                  |                             |                                  |                         |                             |                                  |
| Panneau solaire                              | 27                                                                                                               | 21                          | 78                               | 72                      | 69                          | 96                               |
| Lampe à pile                                 |                                                                                                                  | 6                           | 22                               |                         | 3                           | 4                                |
| <b>Nature de maison</b>                      |                                                                                                                  |                             |                                  |                         |                             |                                  |
| Banco et en dur                              | 27                                                                                                               | 1                           | 4                                | 72                      | 33                          | 46                               |
| Tout en banco                                |                                                                                                                  | 26                          | 96                               |                         | 37                          | 51                               |
| Tout en dur                                  |                                                                                                                  | 0                           | 0                                |                         | 2                           | 3                                |
| <b>Couverture des besoins alimentaires</b>   |                                                                                                                  |                             |                                  |                         |                             |                                  |
| Acheté en partie                             | 27                                                                                                               | 15                          | 56                               | 72                      | 31                          | 43                               |
| Totalement acheté                            |                                                                                                                  | 0                           | 0                                |                         | 1                           | 1                                |
| Totalement produit                           |                                                                                                                  | 12                          | 44                               |                         | 40                          | 56                               |

La lecture du Tableau N°6 révèle des niveaux différents de satisfaction des besoins de la vie courante. Ils sont en faveur des villages sites d'orpaillage. Cependant, certains faits majeurs sont à retenir. Il s'agit de la nature de la maison et de la couverture des besoins alimentaires. Relativement à la nature de la maison, le style en dur est un indicateur de véritable mutation du paysage rural dans la Préfecture de Kouroussa. En effet, la caractéristique de la maison rurale est sa réalisation avec les matériaux locaux. Or, le ciment et le fer, principaux matériaux des maisons en dur, sont importés et exclusivement accessibles à partir de leur achat. C'est dire que la maison en dur est l'expression d'un niveau de vie nettement au-dessus de la moyenne. A cet effet, elle est l'apanage des seuls privilégiés et procure la grande fierté à toutes les familles qui en disposent. En tant que telle, la maison en dur est source de différenciation sociale. La différenciation spatiale est aussi une réalité à travers le caractère important de leurs proportions dans les villages sites d'orpaillage. Lesdites proportions ont contribué au développement d'une mentalité au niveau des populations. De manière unanime les villages sites d'orpaillage sont appelés les localités nanties de la Préfecture ou du moins des zones en avance en matière de développement.

Le deuxième fait portant sur la couverture des besoins alimentaires est traducteur d'un profond malaise social dans les villages non sites d'orpaillage. Très majoritairement, les populations achètent une partie de leurs besoins alimentaires. Symptomatique du caractère moins performant d'une agriculture sevrée d'investissement adéquat dans les moyens de production, comme l'indique le Tableau N°5 supra, la proportion importante de population observant l'achat d'une partie des besoins met toute la lumière sur les problèmes alimentaires vécus dans les villages non sites d'orpaillage. Cela n'est pas une spécificité de la Préfecture de Kouroussa. On identifie des poches d'insécurité alimentaire dans toutes les régions du pays, indiquant une vulnérabilité particulièrement importante au niveau des zones disposant de peu de moyen d'existence.

## **Conclusion**

L'activité d'exploitation de l'or est une pratique des populations dans la Préfecture de Kouroussa. La recherche a poursuivi certains objectifs. Il s'agit de connaître l'importance et la nature des pratiques d'exploitation

de l'or ; de connaître les modalités de la gouvernance des ressources foncières aurifères ; de faire une analyse de la traduction spatiale du développement lié à la gouvernance en place. Il ressort des résultats que la pratique d'exploitation, en référence aux indications du code minier guinéen, est de l'orpaillage traditionnel. Il est d'une importance notoire compte tenu de deux principales raisons. Ce sont l'étendue territoriale formée par les communes directement impliquées et le niveau très élevé de l'adhésion des populations. Cela confirme la première hypothèse de recherche. Relativement à la gouvernance les populations sont pleinement les premiers responsables. Ce résultat confirme la deuxième hypothèse. Quant au développement engendré son analyse laisse comprendre sa dimension économique et celle sociale. Ainsi, la troisième hypothèse est confirmée.

En termes de traduction du développement l'orpaillage est facteur de fabrication de sous-espace très inégalitaire à l'échelle de la Préfecture. Profitant pleinement des filons de l'or, les villages sites d'orpaillage se sont érigés en véritable pôle agricole caractérisé par une agriculture en phase avec les exigences climatiques et de grande productivité. Ladite agriculture s'oppose à celle des villages non sites d'orpaillage. Sur le plan social la même catégorisation spatiale prévaut. Si les villages sites d'orpaillage ont façonné un nouveau territoire avec un paysage de maison en dur, les villages non sites constituent un espace où prévaut une importante insécurité alimentaire et où les maisons sont encore banco et semi banco.

### **Références bibliographiques :**

- 1. Bousquet François** (2014), L'influence du lien personnel entre L'entrepreneur et le territoire sur l'ancrage territorial des PME. Thèse de doctorat, Université de Bordeaux.
- 2. Cellule de Planification et de Statistique** (2015), Annuaire statistique 2014 du secteur du Développement rural, Ministère du Développement Rural. 147p.
- 3. Direction Nationale de La Météorologie** (2007), Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques, Ministère de l'équipement et des transports. 100 p.

4. **Amadou Keita, Moussa Djiré, Kadari Traoré, et al** (2008), Communautés locales et « manne aurifère » : les oubliées de la législation minière, iied. 41 p.
5. **Institut National de la Statistique** (2015), Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ENSAN) au Mali. Juin 2015, FAO, 33 p
6. **Grätz Tilo** (2004), Les frontières de l'orpaillage en Afrique occidentale. Autrepart n° 30, 16 p.
7. **Jollivet Marcel** (1978), Rente foncière et gestion des ressources naturelles. Quelques remarques sur la rente foncière dans une perspective interdisciplinaire- In Etudes rurales. n°71-72, 257-274 pp.
8. **Kassibo Bréhima** (2006), La Décentralisation au Mali : État des Lieux. Bulletin n°14 de l'APAD, 21 p.
9. **Keita Seydou** (2001), Etude sur les mines artisanales et les exploitations minières à petite échelle, iied, Mining, Minerals and Sustainable Development, N°80, 54 p.
10. **UNEP EVENT** (2009)., Atelier sous-régional d'information des pays de l'Afrique francophone sur les problèmes liés à l'orpaillage, rapport de synthèse, Bamako, Mali, 34 pp.
11. **Panella Cristiana** (2007), L'éthique sociale du *damansen*, Éducation familiale et orpaillage artisanal dans le Basidibé (Wasolon, Mali). Cahiers d'études africaines, 23 p.
12. **Saël Gagné-Ouellet** (2013), Révision du cadre réglementaire et réforme du régime minier malien : quel degré de rupture et de continuité ? Université du Québec à Montréal, Service des bibliothèques, 96 p.
13. **Thune Matthieu** (2011), L'industrialisation de l'exploitation de l'or à Kalsaka, Burkina Faso : une chance pour une population rurale pauvre ? EchoGéo, 19 p.
14. **WebNewsle360afrique.com** (2022), Voici les 5 nouveaux plus grands producteurs d'or d'Afrique. Accessible sur URL : <http://afrique.le360.ma/autres-pays/economie>.